

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

**Décision DG n° 2009-106 du 11 mai 2009 portant nomination d'experts
auprès de la Commission nationale des dispositifs médicaux de diagnostic *in vitro***

NOR : SASM0930505S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,
Vu le code de la santé publique, notamment les articles L. 5311-1, L. 5311-2, R. 5222-5, D. 5321-7 et
suivants ;

Vu la décision DG n° 2009-21 du 4 février 2009 portant nomination d'experts auprès de la
Commission nationale des dispositifs médicaux de diagnostic *in vitro*,

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommés experts auprès de la Commission nationale des dispositifs médicaux de diagnostic
in vitro, à titre complémentaire pour l'année 2009 :

Mme CHENEVIER-GOBEAUX (Camille) ;
Mme GAUTREAU (Chantal) ;
Mme LACROIX-LANVIN (Isabelle) ;
M. LUREAU (Pierre).

Article 2

Le directeur de l'évaluation des dispositifs médicaux est chargé de l'exécution de la présente
décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Saint-Denis, le 11 mai 2009.

L'adjointe au directeur général,
F. BARTOLI